



Objet : Opposition au projet de construction d'un bâtiment à usage administratif dans l'enceinte d'un château classé à Ancenis

**Commission extra municipale autour d'un thème :
Un Château dans la Ville (3 janvier 2002)**

Une commission extra municipale avait été créée pour répondre à la volonté de la Ville de faire revivre le Château avec l'urgence de sauver le Logis Renaissance.

Participaient à cette réunion :

- Pascal Prunet, Architecte en Chef des Monuments Historiques,
- Xavier Ménard et Pascal Meignant, architectes,
- plusieurs élus du Conseil Municipal et Présidents d'Association et les membres de l'Office du Tourisme,

Monsieur Prunet avait effectué une visite du Logis Renaissance à la demande de la Ville d'Ancenis et avait établi un rapport adressé à Monsieur Caudroy, Conservateur des Monuments Historiques de NANTES.

La conclusion de cette première commission était que le Château devait constituer un pôle touristique fort dont la sauvegarde s'avérait importante pour la revitalisation du Centre Ville.

La démarche était de lier l'animation touristique et économique de ce lieu à l'Histoire du Château.

La Présidente de la Commission soulignait que le résultat de ses travaux devrait être partagé par la population afin de s'approprier véritablement son Château.

Pièce jointe:

Commission extra municipale du château (Compte rendu du 3/01/2002)